



INFORMATIONS DESTINEES A TOUS LES CANDIDAT(E)S

Pour toute question, contactez nous via notre page Facebook ou sur notre mail: concourslysiasp1@gmail.com !

Les dates :

- Fin des inscriptions pour le concours d'éloquence LM (L3, M1, M2 ou IEJ) : 24 janvier 2020
- Fin des inscriptions pour le concours de plaidoirie civile (L1) et pénale (L2) : 24 janvier 2020
- Premier tour du concours LM : samedi 1er février 2020
- Premier tour du concours L1/L2 : samedi 1er février 2020
- Deuxième tour (pour tout le monde) : samedi 8 février 2020
- Demi finale : jeudi 13 février 2020 (L1/L2) et vendredi 14 février 2020 (LM)
- Finale : jeudi 12 mars 2020

Le premier et deuxième tour auront lieu les samedis, le matin ou l'après midi. Si vous avez des contraintes en terme d'horaires, merci de nous le signaler au plus vite par mail : concourslysiasp1@gmail.com

Vous recevrez systématiquement les sujets une semaine à l'avance par mail (celui que vous avez fourni lors de l'inscription) avec votre horaire de passage et votre position.

A l'issue du premier tour, seront retenus 12 candidats.

A l'issue du deuxième tour, seront retenus 4 candidats.

A l'issue du troisième tour, seront retenus les 2 finalistes.

Au premier et au deuxième tour, vous plaidez face à votre contradicteur devant un jury composé de trois personnes, toutes légitimes pour vous juger. La séance est publique, vous pouvez ainsi venir avec quelques proches, mais l'association a pour coutume de demander à votre contradicteur son accord sur ce point avant de commencer le duel.

La demi-finale se déroule en amphithéâtre devant un jury de professionnels du droit et est publique.

La grande finale réunissant les finalistes de tous niveaux se déroule dans la mesure du possible dans un lieu symbolique de la justice française et devant un jury de professionnels du droit et de personnalités.

Tous les tours se déroulent sous forme de championnat : vous plaidez face à votre contradicteur mais tous les candidats de votre niveau sont en compétition, vous aurez donc votre résultat à la fin de la journée par mail et non directement à la suite de votre prestation. Ainsi, votre contradicteur et vous pouvez être sélectionnés ou non pour passer au tour suivant.

INFORMATIONS DESTINEES AU CONCOURS D'ELOQUENCE LM

Bravo pour votre inscription ! Le plus dur est fait ... ou presque.

Vous aurez à traiter de sujets d'éloquence tels que « *Le temps passe t-il vite ?* », « *Doit on reconduire à la frontière un homme étranger à lui-même* » ou encore « *Le talent est-il injuste ?* ».

Le sujet et votre position (défendre l'affirmative ou la négative) vous seront communiqués par mail une semaine avant votre passage.

Nous vous proposons un exemple de plan d'un discours argumentatif, mais le concours d'éloquence est libre alors, tant que vous traitez le sujet, de quelque manière que ce soit ... sentez-vous libre ! Aucun plan n'est requis en particulier, vous pouvez raconter une histoire, exposer des arguments sérieux, légers, mélanger les deux etc.

Proposition : votre discours pourra se structurer de la manière suivante →

- - L'exorde (l'accroche)
- - La narration (si vous voulez raconter une histoire)
- - L'argumentation (le fond de votre discours, la mise en avant de vos arguments)
- - La péroraison (l'envolée !)
- - La conclusion

INFORMATIONS DESTINEES AU CONCOURS DE PLAIDOIRIE CIVILE ET PENALE (L1/L2) :

Bravo pour votre inscription ! Le plus dur est fait ... ou presque.

Voici quelques conseils pour construire votre première plaidoirie.

Concours L1 :

Vous aurez à traiter de cas pratiques ludiques sur le droit de la responsabilité civile, le droit civil des personnes et le droit de la famille.

Concours L2 :

Vous aurez à traiter de cas pratiques ludiques de droit pénal.

La plaidoirie se construit selon le plan suivant :

- L'exorde (accroche : pertinente, percutante)
- Le résumé des faits (pour le demandeur – ou procureur-
uniquement, et pas trop long !)
- La majeure : la règle de droit que vous allez utiliser et la
jurisprudence
- La mineure : l'application de la règle de droit aux faits
- Les demandes (explicitées) / les réquisitions (concours L2)

- La condamnation aux frais et dépens de votre adversaire pour le concours L1 (article 700 code de procédure civile)

Bien entendu, le tout doit donner un ensemble fluide !

Prenez la peine de soigner votre apparence : dans la mesure du possible un costume pour vous messieurs, un tailleur pour vous mesdames. A défaut un jean, une chemise, des chaussures de ville...

Présentez-vous muni(e)s de votre code, civil ou pénal selon les cas. Outre le fait qu'il complète l'image de l'avocat avisé, il pourra vous être très utile, notamment pour répliquer à votre contradicteur. Dans l'hypothèse où vous n'en aurez pas acquis, vous pouvez en emprunter dans les différentes bibliothèques universitaires de l'Université Paris 1 ou du Quartier Latin.

Certains d'entre vous seront peut être tentés d'user d'accessoires. **Attention** ! Evitez les pièces à conviction. Si vous êtes convaincu que vous amènerez la chose avec élégance et fougue, vous pouvez vous le permettre. Mais n'oubliez pas que votre force de persuasion doit émaner de vos mots, de votre voix et de votre gestuelle.

Adressez-vous au tribunal, et seulement au tribunal, jamais à votre contradicteur directement. Usez ainsi, en ouverture comme dans le corps de votre plaidoirie, de l'expression: "Madame la Présidente ou Monsieur le Président, Mesdames Messieurs du tribunal".

CONSEILS :

- N'oubliez pas de structurer votre pensée mais éviter les annonces de plans scolaires (Dans une première partie nous verrons ... dans une seconde partie...)
- N'ayez pas peur de faire rire vos juges, mais n'oubliez pas d'user de votre humour au service de vos prétentions, et avec finesse.
- Evitez le catalogue de citations, et faites entendre votre propre voix, votre propre style, en somme, votre originalité.
- Fondez avec rigueur votre argumentation juridique, mais n'hésitez pas à faire preuve d'audace !
- Ne remerciez pas le tribunal à la fin de votre plaidoirie.
- Ne soyez pas méprisants ou injurieux à l'égard de votre contradicteur.
- Evitez l'usage répétitif de la formule "Mon client". Il est de bon ton de ne pas exhiber la relation pécuniaire qui vous unit... Préférez les noms des protagonistes.
- Un mot pour la défense : soyez attentifs à la plaidoirie de la demande ! Ne répondez pas à un moyen de droit que la demande, bien qu'il lui fût favorable, aurait oublié de soulever. La défense, qui doit donc anticiper les arguments de la demande, doit également être capable d'adapter sa plaidoirie en cours de route...
- Un autre mot pour la défense: ne perdez pas de vue que la défense peut aussi être faite d'attaque. Il s'agira alors d'une *demande reconventionnelle* : "*Demande formée par le défendeur qui, non content de présenter des moyens de défense, attaque à son tour et soumet au tribunal un chef de demande.*"
- La demande parle bien entendu en premier, et la défense lui répond. Les discours doivent durer 10 minutes, au-delà le Président du Tribunal vous invitera à conclure (un conseil: chronométrez vous au moins une fois devant votre glace). A l'issue de la plaidoirie de la défense, un droit de réplique est accordé à la demande. Saisissez-le uniquement si une phrase percutante ou un argument choc est susceptible de faire définitivement pencher la balance en votre faveur. Dans l'hypothèse où le droit de réplique serait prit par la demande, un droit de supplique sera accordé à la défense. Dans le doute, et dans la majorité des cas, renoncez-y.
- Dactylographiez votre plaidoirie, numérotez vos pages et utilisez de gros caractères pour pouvoir voir vos notes posées sur la table et vous en détacher, regarder le jury et ne pas gêner votre gestuelle.

